Charte du Conseil de parents

Qui?

Des parents représentants, les responsables et un membre représentant de l'équipe.

Pourquoi?

Un groupe de parents représentants des autres parents, pour :

- échanger sur le quotidien de la crèche,
- être en lien avec l'équipe de professionnels,
- donner un point de vue de parent auprès de l'équipe de professionnels,
- concevoir et mettre en œuvre des projets en collaboration avec l'équipe pédagogique,

- créer du lien entre parents.

Comment?

- Engagement des parents sur une année scolaire tant que l'enfant est accueilli à la crèche.
- Etre présent régulièrement en réunion "Conseil de parents".
- Fournir ses coordonnées aux autres parents. Créer une boite mail spécifique et la faire vivre.
- Présenter le Conseil de parents en réunion annuelle de parents.
- Les réunions permettent d'échanger sur le quotidien, d'organiser des événements, fêtes...

Exemples de projets qui ont été réalisés?

"Instants Thé", fêtes de saison, ateliers, bourse aux vêtements, piquenique partagé, animation conte...